

## Formulaire SEJOUR de Vacances

### Demande participation CIAS 2020

#### Composition du Foyer :

Nom - Prénom 1 :

Nom – Prénom 2 :

#### Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

RIB : \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

#### Vos enfants :

Nombre d'enfants à charge au foyer : \_\_\_\_\_

Nom et prénom des **enfants concernés par les séjours**

Date de naissance

---

---

---

---

#### Dépense séjours de vacances

Montant de la facture concernée :

SKI de la CCVS:

ETE de la CCVS:

Associatifs :

- Numéro de Caf

- Avez-vous bénéficié d'une autre prise en charge pour votre(s) facture(s) (aide de l'assistante sociale, du Département...) ?

- Nom de l'organisme :

- Montant de la prise en charge :

## Le quotient familial du foyer :

La participation du CIAS pour les **séjours de vacances** s'applique aux familles résidant sur les 28 communes. Le calcul du QF du Cias est le suivant :

= Revenus imposables du foyer en 2018/ 12 mois/ nombre de parts du foyer.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées sur ce feuillet

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

### Joindre obligatoirement

### Les copies de l'intégralité des avis 2019 sur les revenus 2018 du foyer et un RIB

<i>Cadre réservé à l'administration</i>	
Dossier reçu le :	_____
Total dû par la famille :	_____
Quotient familial CIAS appliqué en 2020 :	_____
Aide accordée :	_____
Total versé à la famille :	_____ Le :



Renseignements au 02 27 28 03 92 ou [cias@villes-soeurs.fr](mailto:cias@villes-soeurs.fr)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale CIAS et la Communauté de Communes des Villes Sœurs pour le traitement des demandes d'aides financières (gestion de la participation reversée aux familles). La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : CIAS/Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Les données sont conservées pendant le temps nécessaire au traitement du dossier puis archivées. Cette durée varie et dépend des impératifs juridiques. A noter, pour une procédure qui pourrait être contestée, la CCVS souhaite conserver les données à minima 5 ans après le dernier traitement.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données

Communauté de Communes des Villes Sœurs

Délégué à la protection des données

12 Avenue Jacques Anquetil 76260 EU

[dpo@villes-soeurs.fr](mailto:dpo@villes-soeurs.fr)

Pour en savoir plus sur le traitement des données personnelles rendez-vous sur <https://www.villes-soeurs.fr> rubrique « données personnelles ».

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.